

*Conseil communautaire*

<b>Délibération n° 2025/12/18-03</b>	<b>Finances : Demande de subvention DETR/DSIL/Fonds Vert 2026 – Rénovation énergétique du Centre aquatique du Pays de Mauriac phase 1 sur 2</b>
<b>Date et heure de la séance</b>	18 décembre 2025 - 18h30
<b>Lieu</b>	Salle Communale - Salins
<b>Date de la convocation</b>	12 décembre 2025
<b>Président de séance</b>	Jean-Pierre SOULIER
<b>Secrétaire de séance</b>	Olivier ROCHE
<b>Nombre de délégués en exercice</b>	31
<b>Nombre de délégués présents</b>	22
<b>Nombre de pouvoirs</b>	8
<b>Présents ou représentés</b>	30

**Conseillers communautaires présents :**

Georges ALBESSARD
Jacques BRESSON
Andrée BROUSSE
Marie-Hélène CHASTRE
Alain DELASSAT
Sylvie FENIES
Michel LAPORTE
Serge LEYMONIE
Thierry CHAMBON (suppléant)
Alain MALASSAGNE
Françoise NOUGEIN
Guillaume POINAT
Guy QUINTANEL
Roger RIBAUD
Olivier ROCHE
Cyrille ROLLIN
Jacques ROMEUF
Stéphanie SERIEIX
Jacques SERRAT
Jean-Pierre SOULIER
Jean-Jacques VAISSIER
Serge VIALLEMONTEIL

**Représentés :**

Elisabeth BALADUC
Maryse BONNET
Béatrice CARTAYRADE
François DEFLISQUE
Raymonde THESSANDIER
Gérard VABRET
Christian VERT
Edwige ZANCHI

**Pouvoir donné à :**

Guillaume POINAT
Georges ALBESSARD
Jacques SERRAT
Serge LEYMONIE
Sylvie FENIES
Olivier ROCHE
Roger RIBAUD
Jean-Jacques VAISSIER

**Absents :**

François POUCHOT
------------------

*Conseil communautaire*

<b>Délibération n° 2025/12/18-03</b>	<b>Finances : Demande de subvention DETR/DSIL/Fonds Vert 2026 – Rénovation énergétique du Centre aquatique du Pays de Mauriac phase 1 sur 2</b>
--------------------------------------	---

Monsieur le Président rappelle qu'il a été décidé de mener une étude sur les différents modes de consommation d'énergies du Centre aquatique.

Cette étude a permis de faire l'inventaire des différents équipements de la structure afin d'envisager des moyens de réduire les coûts de fonctionnement du Centre aquatique. L'installation de nouvelles technologies par de nouvelles plus performantes et plus économiques vont permettre de réduire les coûts de fonctionnement de la structure et de réduire son impact sur l'environnement.

Cette étude confiée au bureau Igetec a permis : d'identifier les principaux postes de consommation, de hiérarchiser les actions correctives, et de définir un programme de travaux cohérent et phasé.

L'enveloppe financière prévisionnelle affectée à l'opération est estimée à 292 900,00 HT. Afin d'optimiser la subvention il propose de phaser l'opération sur 2026 et 2027.

Il propose de solliciter des financements auprès de l'État au titre de la DETR/DSIL/FV 2026 et propose le plan de financement suivant :

**Plan de financement prévisionnel DETR/DSIL/FV 2026**

<b>DEPENSES</b>		
Postes de dépenses détaillés par corps d'état	Montant HT	
Maîtrise d'œuvre	13 170,00 €	
Travaux	68 000,00 €	
<b>Total</b>	<b>81 170,00 €</b>	
<b>FINANCEMENTS</b>		
Origine du financement	Montants HT	% du montant total de l'opération
État : DETR DSIL FV 2026	32 468,00 €	40,00 %
Fonds européens	16 234,00 €	20,00 %
Conseil régional AURA	16 234,00 €	20,00 %
<b>TOTAL financements publics</b>	<b>64 936,00 €</b>	<b>80,00 %</b>
Autofinancement	16 234,00 €	20,00 %
<b>TOTAL</b>	<b>81 170,00 €</b>	<b>100,00 %</b>

*Conseil communautaire*

<b>Délibération n° 2025/12/18-03</b>	<b>Finances : Demande de subvention DETR/DSIL/Fonds Vert 2026 – Rénovation énergétique du Centre aquatique du Pays de Mauriac phase 1 sur 2</b>
--------------------------------------	---

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,**

**Oui l'exposé de Monsieur le Président,  
Après en avoir délibéré,**

- **APPROUVE le plan de financement pour la Rénovation énergétique du Centre aquatique du Pays de Mauriac phase 1 sur 2 ;**
- **APPROUVE le dépôt de dossier DETR/DSIL/FV 2026 pour la Rénovation énergétique du Centre aquatique du Pays de Mauriac phase 1 sur 2 ;**
- **CHARGE Monsieur le Président d'exécuter la présente.**

***Présents ou représentés : 30***

***Abstentions : 00***

***Suffrages exprimés : 30***

***Votes pour : 30***

***Votes contre : 00***

Fait à Salins, le 18 décembre 2025,  
Au registre sont les signatures

Le secrétaire de séance,

Le Président,

Olivier ROCHE

Jean-Pierre SOULIER

